

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Avril 2023

De 49.3 à 60 : quand les articles font monter le mercure

Devinette : quel est le point commun entre l'article 49.3 de la Constitution et le nouvel article 60 du Code des Douanes ?

Plusieurs réponses sont possibles :

- 1/ Ils sont utilisés ou mis en œuvre en dépit du bon sens ;
- 2/ Ils permettent d'adopter de nouvelles dispositions légales sans tenir compte de l'avis de la majorité des principaux intéressés ;
- 3/ Ils vont à contre-courant de l'intérêt général ;
- 4/ Ils battent en brèche la notion originelle de démocratie (étymologiquement : le peuple souverain), qui pourtant fonde le fonctionnement de nos sociétés occidentales.

Simpliste ? Peut-être. En attendant, il ne fait aucun doute que si l'avis majoritaire de la population était suivi, ni la réforme des retraites ni le futur article 60, par rapport à son ancienne version, n'auraient droit de cité.

Comment nos institutions ont-elles pu dériver au point d'aller dans le sens radicalement opposé de la direction souhaitée par leurs mandants ? Élire un président, élire une assemblée, ce n'est pas leur donner un chèque en blanc pour qu'ils aillent flamber à leur guise. C'est leur confier les rênes d'un attelage en leur disant : emmenez-nous là où nous voulons, collectivement, aller.

Que le droit évolue, cela ne fait aucun doute. Que les données démographiques évoluent, cela n'est pas contestable non plus. Mais est-ce une raison pour faire « le bien » des populations malgré elles, pour ne pas écouter la voix du peuple quand elle se manifeste aussi clairement ?

Quand un système se retourne contre ceux qu'il est censé protéger, il y a un problème. C'est le cas pour l'article 60. Qui, sérieusement, souhaite restreindre ou entraver le pouvoir de fouille des douaniers, à l'heure où les trafics de tous types de marchandises illicites fleurissent et croissent, avec toutes les conséquences néfastes que l'on connaît ?

Notre démocratie est malade : malade de l'air du temps, malade des doctrines individualistes en vogue, malade de la peur d'être sanctionné ou de perdre sa place, malade de ne pas poser les bons diagnostics ni les priorités, malade de ne pas oser affirmer que des modèles alternatifs, bénéficiant au plus grand nombre, sont possibles.

Quand les changements déboulent à toute vitesse, il faut savoir, si on prétend être à la manœuvre, être visionnaire ; savoir ne pas gérer seulement les urgences ou sa carrière, savoir ne pas seulement imiter, mais innover, en proposant une direction claire et consensuelle. C'est à cette condition que la confiance pourra être restaurée entre les politiques et ceux qu'ils dirigent. En attendant, la température pourrait bien continuer de monter – jusqu'à l'embrassement.

Allez, une innovation tout de même en ce début de printemps : un « chatbot RH » qui va se déployer en Douane, un robot conversationnel, capable de vous donner toutes les informations impersonnelles que vous n'avez pas envie ni besoin d'entendre. Vous n'en voulez pas ? Vous l'aurez quand même. D'autres questions ?



CFTC-Douanes : sur un autre ton.